Les régions

Un nouveau découpage

Depuis janvier 2016, il y a 18 régions :
13 en France métropolitaine *(carte)*
et 5 outre-mer (la Guyane, la Guadeloupe, la Martinique, La Réunion et Mayotte).

Régions et départements

Le territoire français est divisé en 18 régions. Chaque région est divisée en départements. Et la plus petite division du territoire est la commune.

Les records

- L'Occitanie est la région qui compte le plus de départements (13).
- L'Île-de-France est la région la plus peuplée (12 millions d'habitants).
- La Nouvelle-Aquitaine est la plus grande région (84 000 km²).

Les conseils régionaux

Les régions sont dirigées par des conseils régionaux. Leurs membres s'appellent les conseillers régionaux, ils sont élus pour 6 ans. Ils élisent un président, qui devient le « chef » de la région.

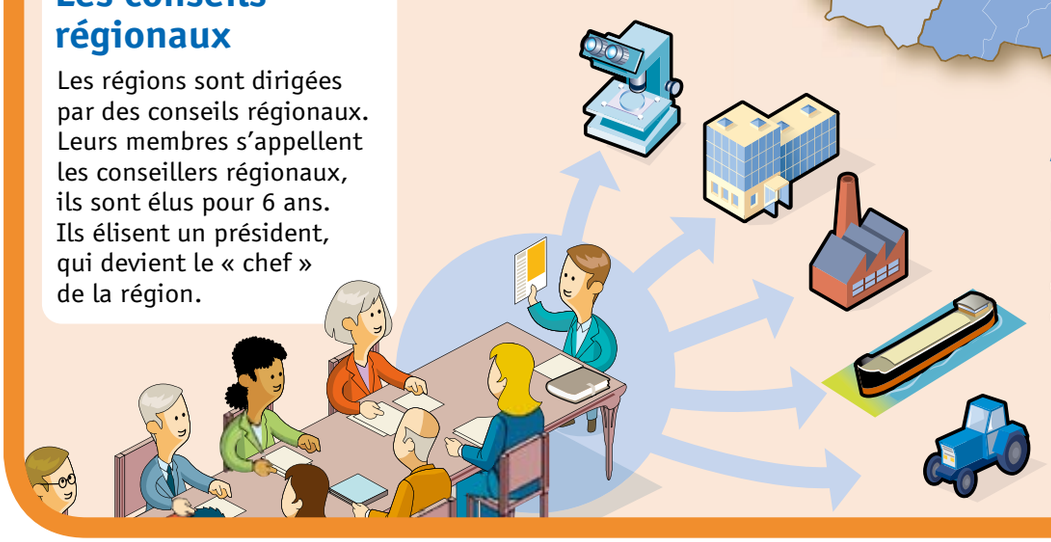

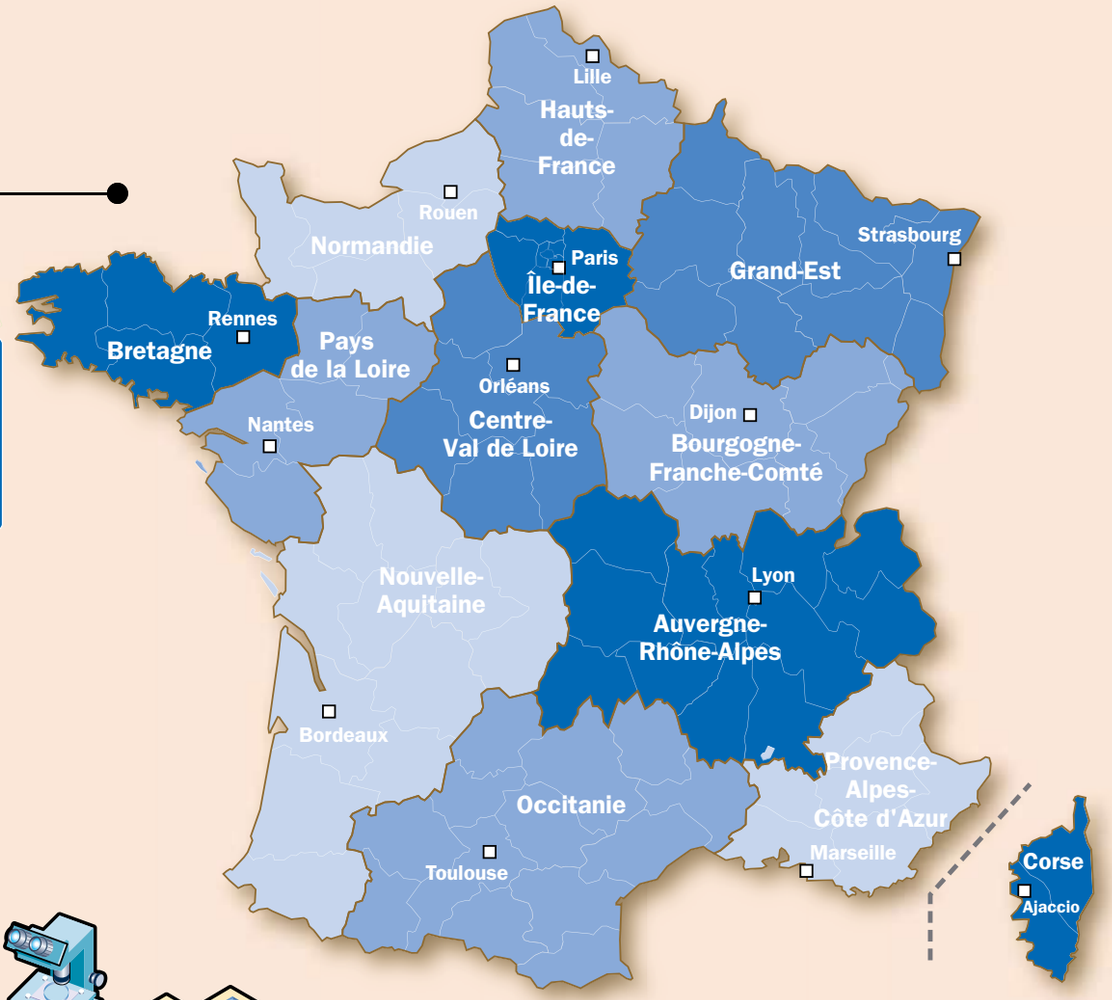

À quoi servent les régions ?

Les régions ont été créées pour que les décisions ne soient pas toutes prises par les ministres à Paris. Les conseils régionaux s'occupent, par exemple, des lycées (construction et entretien), des ports fluviaux, des trains ou bus régionaux, et des aides financières versées aux entreprises créées ou en difficulté.
Ils s'occupent aussi des parcs naturels régionaux.
Ils donnent de l'argent pour aider les artistes, l'agriculture, la recherche...

ART PRESSE

Outre-mer : partie de la France située à l'autre bout du monde.
Commune : ville ou village dirigé par un maire.
Fluvial : sur le fleuve.
Financier : ici, d'argent.
Parc naturel régional : zone où la nature est protégée.

La question de Tourbillon

Combien y avait-il de régions avant janvier 2016 : 17 ou 27 ?

27.